BR PV : Chargé d'intervention photovoltaïque

PUBLIC

Personnel électricien amené à réaliser des interventions d'installations, de maintenance ou de dépannage d'installations photovoltaïques, en basse tension.

PRE REQUIS

Avoir suivi et validé une formation initiale BR PV : Chargé d'intervention photovoltaïque

PROGRAMMATION

Durée : 1.5 jours - 10.5 h.
Pers. / session : 8 maxi
Tarif : 450 € HT (TVA : 20%)

DATES & LIEUX

Selon calendrier en ligne :
https://www.fenix-formation.fr

LE FORMATEUR

Ingénieur, dispose de 18 années d'expérience dans la formation et l'ingénierie du Bâtiment.

LE CENTRE DE FORMATION

Fénix Formation, déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 84730198473 auprès du préfet de la région Auvergne-Rhône-Alpes, référencé QUALIOPI

CONTEXTE

L'employeur doit s'assurer du maintien des compétences de son personnel électricien, vis-à-vis de la prévention du risque électrique.
A ce titre, la norme NF C18-510 préconise une formation de recyclage, tous les 3 ans, en lien avec les opérations effectuées.

OBJECTIFS

Connaître les dangers de l?électricité et être capables d?identifier et d?analyser le risque électrique ;
- connaître les prescriptions et procédés de prévention du risque électrique et savoir les mettre en oeuvre ;
- être capables de mettre en application les mesures de prévention adaptées pour prévenir le risque électrique sur les ouvrages ou les installations concernés, ou dans leur environnement ;
- savoir intégrer la prévention dans la préparation du travail pour les personnes qui en ont la charge ;
- être informées de la conduite à tenir en cas d?accident ou d?incendie d?origine électrique.

EVALUATIONS PRATIQUES & THEORIQUES

A l'issue de cette formation, le stagiaire devra réussir un examen (QCM) d'évaluation
des connaissances théoriques, auquel une note minimum de 24/30 est exigée.
Un contrôle pratique, comprenant exercices écrits et manipulations sur banc d'essai, fait également partie de l'évaluation du participant, auquel une note minimum de 80/100 est exigée.
L'avis favorable délivré par le centre de formation est soumis à l'obtention des notes minimales sur les 2 évaluations.

PROGRAMME

Module Recyclage BR PV (Photovoltaïque)

- Retours d'expérience : analyser les accidents et presque accidents, analyser ses pratiques professionnelles.
- Citer les zones d'environnement et donner leurs limites.
- Identifier les limites et les zones d'environnement .
- Citer les limites de son titre d?habilitation (autorisation et interdits, zones, etc.).
- Réaliser les opérations correspondant à son titre d?habilitation.
- Repérer la zone de travail qui lui a été définie.
- Appréhender une zone de voisinage.
- Donner les principes généraux de la prévention à appliquer au cours d?une opération d'ordre électrique (analyse des risques, consignation, mise hors tension, mise hors de portée, équipements de protection, etc.).
- Analyser une situation vis-à-vis du risque électrique et prévoir les mesures de protection adaptées.
- Citer les équipements de protection collective (barrière, écran, banderole, etc.).
- Identifier, vérifier et utiliser les matériels et équipements de protection (outillage isolé, VAT, etc.).
- Citer les moyens de protection individuelle et leurs fonctions.
- Identifier, vérifier et utiliser les EPI appropriés.
- Enoncer les risques liés à l?utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés spécifiques aux OPERATIONS.
- Identifier, vérifier et utiliser le matériel et l?outillage appropriés.

Fénix Formation

PROGRAMME DE FORMATION

- Identifier les ouvrages ou les installations et les zones d'environnement objet des opérations (domaine de tension, zone d'environnement, locaux réservés, etc.).
- Décrire les opérations de la consignation et les documents associés.
- Réaliser des consignations sur différents types d?ouvrages ou d?installations.